



Année 1, n° 2  
Septembre 2014

# Messages

# Informations

# Echanges

# Liaisons

## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Notre bulletin s'appelle maintenant le **M.I.E.L.** denrée dont sont friands les ours.

Il sera notre lien pour nos échanges et pour transmettre toutes informations.

Voilà cinq mois que vous nous avez confié la gestion de votre commune. Il a fallu prendre la mesure de la tâche avec la prise en mains des différents dossiers, la découverte et l'intégration de tous les organismes et services qui font partie du service public : Département, Communauté de communes, Parc des Bauges, Métropole Savoie, OPAC, SITO, SDES, etc.....

Ils sont nombreux et nous y sommes présents en tant que maire, maires adjoints, délégués ou titulaires. Ce sont autant de réunions (84), de missions et de représentations qui nous permettent d'être informés, de participer et de mener notre mission au mieux.

Et puis, il y a la vie du village avec ses sollicitations de tous ordres, l'esprit du village que nous voulons soutenir, l'urbanisme pour lequel nous restons vigilants, et le suivi technique de nos voiries et nos bâtiments.

L'équipe est en place et vous pouvez compter sur son implication.

Bien à vous,

## CE QUI SE PASSE DANS VOTRE COMMUNE

L'organisation et le réaménagement des emplois du temps du personnel de l'école en vue des nouveaux rythmes scolaires a pris du temps, mais est en place. C'est la communauté de commune qui s'est chargée du recrutement des animateurs et de l'organisation des **Temps d'Activités Péri-scolaires**.

Les espaces verts du cimetière sont déplorables. Nous sommes en conflit depuis 4 mois avec l'entreprise qui a (mal) fait les travaux.

Curages de fossés et traversées de voies pour canaliser les eaux de pluie sont en cours.

Une tonne de bitume a permis de reboucher des trous sur nos voies.

Une évacuation des eaux pluviales des lotissements de la Croix du Four est envisagée très prochainement.

Le hangar communal a été renforcé pour limiter certaines fissures dues à un tassement de terrain.

Un terrain de boules va être aménagé derrière la salle communale.

Une solution pour le ralentissement des véhicules sur l'axe Cusy-Aix les Bains, et Saint Ours-Albens est à l'étude.

Compte tenu de la nature de nos sols, la généralisation de bacs de rétention d'eaux de pluie est mise en place pour tous nouveaux permis de construire.

Vous pourrez découvrir les associations du village le Samedi 20 Septembre.

Une réflexion sur le devenir des anciens bâtiments communaux est amorcée avec le Parc des Bauges, ainsi que la création d'espaces visant à développer le tourisme. Vos idées seront les bienvenues.

### INFOS PRATIQUES

#### MAIRIE

Tél : 04.79.54.91.87

Fax : 04.79.54.95.75

Mail :

st-ours.mairie@wanadoo.fr

Ouverture :

- mardi 16 à 20 h
- Mercredi 9 à 11 h
- Vendredi 13h30 à 16h30

Permanence du Maire et des adjoints :

Mardi de 18 h 30 à 20 h



## LES ASSOCIATIONS

Les associations, certaines sont très connues, d'autres le sont moins, mais toutes apportent un service et contribuent à améliorer la qualité de vie des habitants de notre commune. Nous avons donc souhaité mettre à votre disposition ce bulletin « spécial associations » qui vous permettra très facilement de découvrir la richesse des activités qui vous sont proposées.

C'est aussi l'occasion pour nous de rendre hommage à tous ces bénévoles du monde associatif qui ne comptent ni leur temps, ni leur peine. Ils constituent un véritable ciment social indispensable au bon fonctionnement de la collectivité. Qu'ils en soient au nom de tous, ici, très chaleureusement remerciés.

**Nous vous convions à les découvrir lors du forum qui aura lieu le samedi 20 septembre de 9h à 12h à la salle des fêtes. Le verre de l'amitié sera servi en fin de matinée.**

### LE COMITE DE LA FETE

Le 1er dimanche d'août est le rendez-vous annuel de la Fête de la Batteuse à Saint-Ours. La batteuse en action rappelle aux jeunes et aux aînés la moisson selon la tradition du début du 20ème siècle.

Depuis 1978, trois associations bénéficiaires mobilisent ainsi leurs efforts pour organiser cette fête champêtre : le Sou des Ecoles, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, les Amis du Village.

Présidente : Michèle FANTIN—contact : françois-fantin0458@orange.fr—04.79.54.91.10

### L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-OURS

Depuis 1910, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-ours regroupe les sapeurs-pompiers de Saint-Ours, actifs et retraités, ainsi que leurs conjoints. Elle compte 50 membres actifs. L'objet est de partager des moments de convivialité et d'échanger en dehors de l'activité de pompier volontaire. Elle resserre aussi les liens d'amitié entre les jeunes et leurs aînés.

Activités : sorties restaurant, visites...

Actions : vente de diots-polenta, de calendriers, participation à la fête de la batteuse

Président : Patrick MATHIEUX—contact : match-73@hotmail.fr—06.86.50.81.44

### LA GARDERIE PERI-SCOLAIRE « LES PETITS OURS »

La garderie « les petits ours » permet d'assurer la garde des enfants dans l'enceinte de l'école durant les temps périscolaires hors taps.

- Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 7h20—8h20 et 16h30-18h30
- Mercredi : 7h20-8h35 et 11h45-12h30
- Tarif : 0.70 E la 1/2 heure

Présidente : Karine GARCIN—contact : karine.garcin@sfr.fr—04.79.54.95.08

### MODERN'DANSE

Cette jeune association, créée en décembre 2012, regroupe les personnes qui aiment et pratiquent la danse : moderne, jazz, hip-hop, classique, zumba, kuduro, orientale...

Les membres âgés de 5 à 21 ans, se retrouvent de façon régulière pour préparer des représentations, pour des manifestations culturelles et créer un spectacle de fin d'année.

Adhésion : 30 €

Présidente : Candy DEPIT—contact : moderndanse@yahoo.fr—06.31.16.56.65

### CLUB DES AINES DE SAINT-OURS

54 membres, âgés de 60 à 96 ans, composent le club qui a vu le jour en 1978. Les activités organisées ont pour but de créer et maintenir des liens d'amitié.

Activités : belote, scrabble (tous les 15 jours d'octobre à avril,) pique-nique, sorties autocariste, repas traiteur, restaurant, visites

Actions: stand à la fête de la batteuse, loto, soirée théâtre.

Adhésion : 20 €

Président : Louis DAGAND—contact : 04.79.54.90.32

## LES ASSOCIATIONS

### LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles a pour vocation de donner des moyens supplémentaires aux enseignantes de l'école pour qu'elles puissent dépasser le cadre de l'école et agrémenter l'année scolaire d'activités (contes), de sorties (ski, piscine, cross, correspondants), spectacles (clown, Noël). Pour cela l'association organise plusieurs manifestations : vente de boudins, de saint-genix, repas dansant, participation à la fête de la batteuse.

Adhésion : 10€ par famille — Présidente : Virginie PETELLAT—contact : sousdesecolesde saintours@laposte.net—06.85.46.08.41

### LA GALERIE EN SOUS-SOL

Créée en 2011, la galerie en sous-sol accueille dans un cadre champêtre les œuvres d'artistes locaux, peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes. Elle est ouverte tous les jours sur RDV au 04.79.54.91.28. Des portes ouvertes sont également organisées tout au long de l'année.

Présidente : Françoise COCHET—contact : janinefeys@orange.fr—04.79.54.91.28

### L'ATELIER DE SAINT-OURS

Depuis 2006, l'atelier de Saint-Ours réunit les peintres amateurs et autodidactes, tous les mardis à partir de 17h30 dans l'ancienne école du village. L'association accueille une dizaine d'adhérents qui pratiquent la peinture et créent selon les techniques de l'aquarelle, de l'acrylique, de la peinture à l'huile et du fusain.

Activités : expositions (Fête de la batteuse, salle des fêtes, Chainaz-les-Frasses, visite de musées.)

Adhésion : 15€

Trésorière : Noëlle BON BETEMPS—contact :noelle\_bonbetemps@hotmail.fr

### LES AMIS DU VILLAGE

Créée à la fin des années 1970, l'association « Les Amis du Village » permet aux jeunes du village et des alentours (à partir de 16 ans) de se connaître et se retrouver au travers de différentes activités. Une trentaine de « jeunes » participent aux activités.

Activités : activités culturelles, sportives, festives, soirées

Actions : repas dansant, participation à la randonnée VTT (préparation parcours), participation à la fête de la batteuse

Président : William DAGAND—contact : jeunes-stours@hotmail.fr—06.07.48.13.60

### OURS EN PLUS

Dans un état d'esprit alliant convivialité et simplicité d'organisation Ours en Plus provoque des occasions de se rencontrer autour d'activités régulières ou ponctuelles.

Activités annuelles :

- Cours de guitare (jeudi entre 17 h et 21 h)
- Cours de danse : rock, valse, salsa

Activités ponctuelles :

- Fête de la musique—pique-nique canadien
- Troc plantes
- Cours de cajon
- Dégustation de bière, visite de brasseries
- Formation geste de 1er secours
- Footing, randonnée de nuit
- Club lecture
- Découverte du yoga du rire,
- ... Et plein d'autres choses encore...

Présidente : Fabienne BORNARD- Contact : oursenplus@gmx.com

[www.facebook.com/oursenplussavoie](http://www.facebook.com/oursenplussavoie)—04.79.54.98.26



**Samedi 20 septembre de 9h à 12h**

## LE BULLETIN DE LA COMMUNE, C'EST AUSSI VOTRE BULLETIN... vous avez la parole

Nous souhaitons laisser une tribune libre pour vous habitants de la commune.

Envie d'en dire plus sur un sujet, un commentaire, un coup de cœur, n'hésitez pas à nous écrire.

La nouvelle rubrique «PAROLE AUX HABITANTS » vous permet de nous faire part de vos remarques, propositions ou suggestions. Elle vous permet aussi d'échanger des réflexions, des informations, des idées... Elle s'inscrit dans une démarche de démocratie participative et citoyenne. L'idée est de rapprocher les habitants de Saint-Ours. Chacun des messages sera pris en considération ; pour cela un courrier en mairie suffit.

Les propos doivent être argumentés sans tomber dans la vulgarité et l'insulte. Aucun message à caractère politique ne sera recevable.



## MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, la MSA ALPES DU NORD lance son appel à projets jeunes, « Mieux vivre en milieu rural ». Vous avez entre 13 et 22 ans. Avec vos amis, vous voulez faire bouger les choses autour de vous, réaliser un projet. Participez à l'appel à projet « mieux vivre en milieu rural ». Retirez votre dossier de candidature sur [www.msaaalpessudnord.fr](http://www.msaaalpessudnord.fr) ou au 04.79.62.87.40.



## LE COMPOSTAGE

Le compostage apporte vie et santé à vos plantations mais pas seulement. Sa pratique respecte l'environnement, favorise les relations et protège votre porte-monnaie ! Un geste simple pour jeter moins. 30% de notre poubelle sont composés de déchets qui peuvent être valorisés en compost. Cela représente l'équivalent de 50 kg de déchets de cuisine par personne et par an soit une moyenne de 200 kg de déchets de jardin (source ADEME). **Le SITO A incite au compostage et met à votre disposition un composteur individuel.** Pour faciliter cette distribution une permanence sera organisée en mairie, vous trouverez en annexe au présent bulletin un dépliant reprenant les informations utiles. **RAPPEL** : les poubelles sont exclusivement destinées à recevoir les seuls déchets ménagers.

Les cartons, bouteilles plastiques, déchets verts et autres doivent être déposés dans les containers ou en déchetterie.



## ETAT CIVIL

**Mariages** : *félicitations aux nouveaux mariés*

Laurence GOMEZ et Bruno METIVIER le 31 mai

**Naissances** : *félicitations aux heureux parents*

Lily BLANC le 6 janvier

Justine RIBOT le 7 avril

Lenny JULIN DOUROU le 29 avril

Victor PAZEM le 14 mai

Marie et Anna GUTHLEBEN le 26 juin



## L'AGENDA

Samedi 20 septembre de 9 h à 12h : forum des associations

Vendredi 26 septembre : distribution des composteurs par le SITO A à la Mairie

Samedi 11 octobre à 12 h : repas des aînés (**inscription obligatoire en mairie avant le 26/09**)

Samedi 18 octobre : repas du « sou des écoles »

Samedi 22 novembre : repas de fin d'année du Club des Aînés

Samedi 29 novembre : repas dansant des « Amis du Village »

